

**Béziers / Montimas**  
**La décharge accusée**  
**de polluer les eaux**

Page 3



**Agde**  
**Une librairie**  
**ouvrira enfin**  
**en septembre**  
 Page 8

MERCREDI 14 AVRIL 2021 - midilibre.fr

1,30 € - N° 27538

Votre page Cinéma

# Midi Libre

Pézenas

Béziers

Agde

## 18 heures perdu en mer

# MIRACULÉ



Yane Cauvin, véliplanhiste toulousain, témoigne de sa terrible nuit du 3 au 4 avril dans une eau à 12°C avec des creux d'1,5 m avant d'être repéré par les sauveteurs au large de Gruissan.

Pages Occitanie



PHOTO MARINE NATIONALE

**Béziers**

## Le patron de Buffalo Grill

### gagne face à son assureur

Page 4

À l'intérieur, votre attestation à découper

**LIGUE DES CHAMPIONS**

## Le PSG battu mais qualifié en demies

Au bout d'un match haletant perdu 0-1 face au Bayern, les Parisiens atteignent le dernier carré grâce à leur victoire à l'aller (2-3).

Pages Sports



PHOTO MAXPPP

**INCENDIE À COURCHEVEL**

## La justice s'embrouille, le suspect est libéré

Deux erreurs de procédure ont bénéficié à l'Héraultais. En 2019, le feu avait fait deux morts et plusieurs blessés dont une Gardoise.

Pages Occitanie



PHOTO MAXPPP

**MONTPELLIER**

## En voiture et vacciné, c'est simple et efficace

Une première en France. La clinique Saint-Jean à Saint-Jean-de-Védas a ouvert un vaccidrive.

Pages Occitanie



PHOTO JEAN-MICHEL MART

**POLITIQUE**

## Les élections prévues les 20 et 27 juin

Les scrutins des départementales et régionales devraient avoir lieu une semaine plus tard qu'initialement annoncé.

Pages France / Monde

2<sup>e</sup> cahier SENIORS publicitaire



## EN KIOSQUE

ÉDITION 2020/2021

Partager l'histoire du présent pour ne pas oublier celle du passé.

Également sur midilibre.fr

# La décharge de Saint-Jean-de-Libron pollue-t-elle les eaux souterraines ?

## ENVIRONNEMENT

Des riverains estiment que la décharge de Montimas, à Saint-Jean-de-Libron, pollue l'eau du sous-sol. Ils dénoncent également certaines irrégularités ainsi qu'un manque d'informations.

Paul Descamps  
pdescamps@midilibre.com

Incommodés des années durant par les émanations odorantes de la décharge voisine, l'ISDND, les habitants de Montimas peuvent, depuis quelques mois, respirer à nouveau. Ce problème en partie résolu, des riverains du site attirent l'attention sur ce qu'ils présentent comme « la partie invisible de l'iceberg ». Rodolphe Tonnellier, membre du collectif Air sain Montimas, et François Marc-Antoine, président de l'association de riverains, expliquent que « c'est en s'intéressant aux odeurs » qu'ils ont « découvert le pot aux roses ». Selon eux, les « jus de décharge », appelés lixivats, s'infiltrèrent depuis plusieurs décennies dans le sol et polluent les aquifères (réserves d'eau) qui s'y trouvent, telle la vaste nappe astienne qui s'étend sur 450 km<sup>2</sup> et 20 communes, du Biterrois à l'étang de Thau.

Une affirmation qu'ils déduisent du taux de chlorures détecté dans l'eau des forages voisins. « Tous les forages environnants analysés récemment affichent un taux supérieur à 100 mg/L, alors qu'ils plafonnaient entre 40 et 90 mg/L dans les années 90, indique Rodolphe Tonnellier. Certains piézomètres - le n°4 en particulier - installés pour surveiller la qualité de l'eau souterraine autour de la

décharge, indiquent des valeurs qui dépassent même largement le seuil de potabilité, fixé à 250 mg/L. »

Une situation potentiellement problématique pour l'environnement... et pour les riverains non raccordés au réseau d'eau potable (voir ci-dessous).

### « Un risque réel de pollution de la nappe »

Revenant en 1998, aux origines du projet de décharge officielle (une décharge sauvage existait depuis les années 70), ils rappellent l'avis défavorable du commissaire enquêteur de l'époque, Lucien Bousteyak, hydrogéologue de formation. « Les risques auraient pu être appréhendés par une sérieuse étude hydrogéologique du secteur et de son environnement, estime alors l'expert en question dans son rapport. On s'est restreint à étudier le site seul. Le texte de

### « L'Agglo, un exploitant responsable »

**REACTION** « Cette décharge obéit aux règles soumises aux ICPE (installations classées protection de l'environnement), indique Henri-Pierre Fabre, en charge de la gestion des déchets à l'Agglo. L'Agglo est un exploitant responsable, contrôlé par l'État, qui vise à bien servir ses usagers. Si un manquement est constaté, nous devons y remédier : polluer en connaissance de cause est une infraction qui relève du pénal ! Mais en l'état, aucun risque, ni dégradation notable, ne sont avérés. Les normes de potabilité évoquées ne sont pas forcément les plus judicieuses à prendre en compte car les eaux souterraines ne sont pas toutes potables. D'autre part, les piézomètres dont on parle ont pu être contaminés par des eaux superficielles ou des tiers. »



Rodolphe Tonnellier et François Marc-Antoine réclament la fermeture de la décharge.

*l'étude d'impact insiste sur les propriétés d'étanchéité du terrain que contredit le sondage de [l'entreprise] Sores. »* Il poursuit en motivant son avis défavorable par « un risque réel de pollution de la nappe », sachant que « la mairie a favorisé le développement de l'habitat autour de la décharge en accor-

*nant des permis de construire et que cet habitat est astreint à l'alimentation en eau par forages, faute d'adduction. »*

### « Un gros problème de déontologie »

Le collectif de riverains juge par ailleurs le réseau piézométrique « défaillant » et sa gestion pour le moins opaque : « Même dans les commissions de suivi où nous siégeons, nous ne parvenons pas à obtenir certains résultats, ainsi que des explications quant au choix de l'emplacement des piézomètres, par exemple. »

Il dénonce également des irrégularités au moment de la prolongation de l'autorisation d'exploiter la décharge, en 2018 : « Des résultats d'analyse opportunément erronés - incongrus en tous cas NDLR - ont été transmis à la préfecture. Et

*l'étude nécessaire pour obtenir cette autorisation n'a pas été faite dans les temps. Elle a été fournie après intervention du préfet... mais l'auteur de cette étude n'est autre qu'Antea Group, qui était à l'origine de l'étude d'impact complaisante au départ du projet ! Cela pose un gros problème de déontologie. »*

Les riverains se sont donc cotés pour commander leur propre étude à Pierre Benoît, un autre hydrogéologue. S'appuyant notamment sur les résultats du piézomètre n°4, ce dernier juge que « la contamination par des lixivats issus de l'ISDND est évidente ». Dans sa conclusion, l'expert juge « fort étonnant » que cette pollution ne soit « pas admise par le SMETA (le Syndicat mixte en charge de l'étude et la protection de la nappe astienne) et encore moins prise

*en considération ». Se rendant sur place le 6 avril dernier pour des analyses complémentaires, l'hydrogéologue s'est vu refuser l'accès au site.*

Directrice du SMETA, Véronique Dubois accorde peu de crédit à l'étude de Pierre Benoît : « Le traitement des données est grossier ». Et quand bien même ils le seraient, « ce n'est jamais que du sel », affirme-t-elle, tout en concédant que « la présence de substances plus dangereuses pourrait être problématique ». Mais « il faudrait analyser les points d'eau de l'ensemble des riverains pour les détecter ». Elle reconnaît toutefois que le fait qu'Antea Group soit en charge de la dernière étude pose question. « Mais c'est un problème général, récurrent et Antea est une entreprise sérieuse ».

Pour Rodolphe Tonnellier et François Marc-Antoine, « la catastrophique gestion des déchets impose depuis plus de 20 ans une double peine aux Biterrois, qui paient cher et subissent la pollution ». Contestant la validité du permis d'exploitation prolongé en 2018, ils ont chacun déposé un recours devant le tribunal administratif : l'un pour obtenir une cessation d'activité immédiate de la décharge, l'autre pour empêcher un nouvel agrément à l'issue de celui-ci. En attendant que le premier jugement soit rendu - avant l'été normalement -, la création de nouveaux casiers de stockage se poursuit à l'ISDND.

> Les services de l'État (Dreal et ARS) n'ont pas donné suite à nos appels.

## Des riverains veulent être raccordés au réseau

Plusieurs habitants du nord-est de Béziers, riverains de l'A75, aimeraient profiter de l'extension du réseau d'eau potable biterrois à la commune de Montblanc pour y être raccordés. C'est notamment le cas de Jean Cathala, dont l'approvisionnement en eau est assuré par un forage où le taux de chlorures est passé de 40 à plus de 100 en 30 ans, certainement à cause de la décharge selon lui. Un taux qui reste dans la norme, « mais il y a certainement d'autres polluants qui ne sont pas recherchés lors des analyses », estime-t-il. Pour Philippe Barbet, directeur du cycle de l'eau à Béziers Méditerranée, ces riverains « peuvent être raccordés » mais uniquement « s'ils paient ». Il s'explique : « Ce sont les abonnés du réseau qui financent l'eau, et ils n'ont pas vocation à payer l'extension pour quelques habitants. Raccorder tous les habitants de Montimas nous obligerait à créer 6 km de réseau pour un coût d'environ



La nouvelle conduite passe près de chez Jean Cathala.

900 000 €. » Pour lui, un raccordement serait « à examiner avec les élus si la pollution était avérée, ce que ne révèle pas le suivi réglementaire ». Jean Cathala ne désespère pas pour autant : « Un propriétaire a refusé le passage de la canalisation raccordant Montblanc sur son terrain, ce qui devrait déclencher une enquête publique. Cela donnera l'occasion à tout le monde de s'exprimer, c'est une très bonne chose ! »



Midi Libre dans votre quartier des Arènes  
le jeudi 15 et le vendredi 16 avril

Midi Libre  
nous rapproche !



Midi Libre RÉVEILLE TON QUOTIDIEN!